

Comment Colruyt Group incite ses collaborateurs à troquer la voiture contre le train

Les embouteillages se multiplient sur nos routes et l'accessibilité devient également un défi de taille pour les employeurs. C'est pourquoi **Colruyt Group** mise, depuis plus de vingt ans déjà, sur la mobilité durable. Le train y joue un rôle important, avec la **SNCB** comme partenaire privilégié. Les collaborateurs se voient proposer plusieurs alternatives à la voiture, telles que des vélos électriques, la gratuité des transports en commun, des abonnements flexibles ou encore des vélos mis à leur disposition en gare.

La durabilité n'est pas un sujet neuf pour Colruyt Group. Le distributeur entend réduire ses émissions de 42 % d'ici 2030 et a transposé cette ambition dans sa politique de mobilité durable. Avec quelque 30 000 collaborateurs, les trajets domicile-travail ne représentent qu'une pièce d'un puzzle bien plus vaste. Le train joue un rôle essentiel dans cette transition, tout particulièrement pour les collaborateurs qui résident loin de leur lieu de travail.

LE TRAIN, UNE ALTERNATIVE LOGIQUE

« Lorsque le trajet est bien adapté au lieu de travail, le train s'impose presque comme une évidence pour nos collaborateurs », souligne Antoon Vander Putten, coordinateur mobilité chez Colruyt Group. Le prix constitue un atout de taille : les trajets domicile-travail en train sont entièrement gratuits pour le personnel. Grâce au régime du tiers payant, Colruyt Group prend en charge 80 % de l'abonnement, tandis que l'État finance les 20 % restants. Le minimum légal d'intervention moyenne de l'employeur s'élevant à 70 %, une contribution supplémentaire minimale suffit pour permettre aux collaborateurs de faire la navette gratuitement en train. Mais le trajet doit aussi se dérouler de manière fluide. Si sur certains sites, le train s'arrête pour ainsi dire devant la porte, ailleurs la distance entre la gare et le lieu de travail constitue encore un frein majeur pour les transports en commun.

« Ces trajets de liaison constituent l'un des principaux défis à relever pour inciter encore davantage de personnes à opter pour les transports en commun », explique M. Vander Putten. C'est pourquoi Colruyt Group ne se limite pas au transport ferroviaire. Des vélos d'entreprise sont ainsi mis à disposition dans certaines gares. Les collaborateurs peuvent se voir attribuer un vélo pliable pour leurs trajets aller et retour, et un parking à vélos sécurisé de la SNCB est accessible au personnel à Halle. L'utilisation du train au sein de Colruyt Group a ainsi progressé d'environ 20 % au cours des cinq dernières années.

PLUS DE CHOIX QU'AUPARAVANT

Grâce au Mobility Pack de la SNCB, les entreprises peuvent gérer de manière centralisée différentes solutions de mobilité. « Cette formule regroupe notamment les abonnements, les déplacements professionnels et les abonnements de parking dans un seul contrat via une seule plateforme », explique Greet Boons, conseillère en mobilité B2B à la SNCB. « Notre objectif



« Les trajets domicile-travail en train sont entièrement gratuits pour nos collaborateurs »

Antoon Vander Putten, coordinateur mobilité chez Colruyt Group



est de simplifier l'administration pour les employeurs et les soutenir dans leur politique de mobilité durable. » Par ailleurs, l'offre est devenue plus flexible. Les personnes qui ne doivent pas se rendre tous les jours au bureau ou sur un même lieu de travail n'ont pas forcément besoin d'un abonnement de train classique. « Des formules flexibles permettent désormais de faire la navette en train un, deux ou trois jours par semaine », souligne Antoon Vander Putten. Cette flexibilité s'inscrit dans le cadre plus large de la politique de mobilité de Colruyt Group. Plus de 80 % des collaborateurs ne disposent pas d'une voiture de société et peuvent choisir parmi les transports en commun, le covoiturage ou des programmes de leasing vélo. Quant à ceux qui ont bel et bien droit à un véhicule de fonction, ils peuvent, depuis fin 2023, opter pour le budget fédéral de mobilité et consacrer ce montant à des alternatives durables. « Nous constatons que le groupe qui renonce à la voiture de société a plus que doublé en l'espace de quelques années », souligne Antoon Vander Putten. « La majorité privilégie encore le véhicule de fonction, mais le nombre de personnes bénéficiant d'un budget mobilité ne cesse de croître. »

CHERCHER ENSEMBLE CE QUI FONCTIONNE

La collaboration entre Colruyt Group et la SNCB ne date pas d'hier. Selon Antoon Vander Putten, la valeur ajoutée de ce partenariat réside tant dans l'offre que dans la concertation. « Nous avons toujours eu un interlocuteur attitré. Pour deux organisations de cette envergure, il est crucial de pouvoir se joindre rapidement. » Lors de réunions de concertation périodiques, les deux organisations analysent les nouveaux besoins et les solutions potentielles, notamment pour résoudre les difficultés liées aux trajets de liaison — les fameux « premiers » et « derniers kilomètres ». « La volonté de réfléchir ensemble a toujours été présente. » C'est surtout en dehors des centres urbains que Colruyt Group a encore du pain sur la planche. Dans les grandes villes, il est souvent assez facile de combiner train, tram, bus et vélo. Ailleurs, la réalité est bien différente. « La Belgique souffre d'un aménagement du territoire extrêmement fragmenté. Dans les zones rurales et en périphérie, l'accessibilité demeure un défi de taille pour lequel il n'existe pas de réponse toute faite », déclare M. Vander Putten. C'est pourquoi Colruyt Group espère



« Grâce à l'initiative "Un mois gratuit en train", les collaborateurs peuvent découvrir si le train constitue une alternative intéressante pour leurs trajets domicile-travail »

Greet Boons, SNCB

que l'on continuera à accorder une attention particulière au maintien d'une offre solide de transports en commun dans ces régions.

D'ABORD ESSAYER, PUIS DÉCIDER

Les infrastructures et les abonnements ne représentent qu'une facette de la réalité. Changer les habitudes est un enjeu tout aussi crucial. Tel est précisément l'objectif de l'action de la SNCB « Un mois gratuit en train ». Les collaborateurs qui se rendent habituellement au travail en voiture peuvent ainsi, pendant un mois, essayer le train gratuitement tant pour eux que pour leur entreprise. « C'est une formule très accessible pour évaluer si le train constitue une alternative viable pour les trajets domicile-travail », précise Greet Boons. Colruyt Group a déjà participé à cette



VOUS AUSSI, INCITEZ VOS COLLABORATEURS À PRENDRE PLUS SOUVENT LE TRAIN !

Permettez à vos collaborateurs de faire la navette gratuitement en train. Découvrez toutes les modalités sur snbc.be/navettesgratuites

Envie de tester d'abord ? Demandez une action d'essai gratuite « Un mois gratuit en train » via business@belgiantrain.be.